

Rapport de mission de Charles Capet

Rapport de mission de Charles Capet, allocataire de recherche (AMR) au sein de l'UFR de philosophie (troisième année de thèse), Université de Lille III, membre de l'UMR STL 8163.

Thèse en cours sous la direction de Bernard Joly et d'Eléonore Le Jallé.

Présentation générale de la mission

Communication prononcée le 30 mars 2010 à Liège dans le cadre de la troisième séance du Séminaire des Doctorants franco-belges (SDD), organisé par les Universités de Bruxelles (ULB), Namur (FUNDP), Liège (ULg) et Lille III. La communication a duré quarante-cinq minutes, et fut suivie de quatre questions, puis, autour du déjeuner, d'une discussion avec Bruno Leclercq, actuel directeur du département de philosophie de l'ULg, sur les positions qu'adoptent Hume et Kant au sujet des perceptions : nature, origine, statut et rôle dans le procès de la connaissance.

Résumé de la communication

« La réalité en question : *le problème de l'existence des objets chez Hume* »

Dans cette communication, j'ai insisté sur la notion cardinale et première de *perception*, telle qu'on l'a trouvée conceptualisée dans le Livre I du *Traité de la nature humaine* (« De l'entendement »), puisque l'esprit y est défini comme le lieu et l'ensemble des/de ses perceptions, et avant tout comme un *tas* ou *amas* de perceptions. J'ai commencé par esquisser à grands traits les enjeux de ma thèse, en expliquant comment, *à partir* des perceptions et *sur* elles, émergent d'un côté le sujet passionnel et son corps propre (ici), et, de l'autre, la nature (des corps là-bas) ou ce qu'on tient pour telle. Ensuite de quoi j'ai montré que l'enquête sur le statut et la constitution des objets extérieurs (mondains) et intérieurs (passions, émotions, volitions et désirs) constituait l'un des points nodaux de mes recherches actuelles, dans lesquelles il s'agit de montrer que le *sujet* et la *nature*, en tant que fictions, émergent en même temps ou co-émergent sur le fond perceptif.

Pour les besoins de l'exposé, la communication s'est limitée à l'exposé d'un point précis, savoir le statut des objets extérieurs. En effet, l'exposé montrait comment ou par quel *acte de l'esprit* les objets extérieurs acquièrent une extériorité fictive, depuis l'immanence vive et l'intériorité d'un sujet constitué. Contre la position (si naturelle et vitale soit-elle) qui consiste à poser d'emblée un dualisme entre S et O en se donnant l'objet extérieur comme toujours déjà existant, j'ai montré que chez Hume ce dualisme est fictif et n'est présent que dans l'immanence d'un sujet qui opère une discrimination entre ses perceptions : celles, qu'on peut appeler *publiques*, auxquelles il attribue une existence extérieure, réelle et corporelle ; celles, qu'on peut appeler *privées*, qui sont seulement subjectives et senties *in foro interno*.

La réalité dont il était question dans cet exposé était celle des objets extérieurs (la réalité des objets intérieurs fera l'objet d'une autre étude). Mais, cette réalité extérieure n'est questionnable que depuis un sujet constitué qui l'imagine et qui y croit. Questionner la réalité de l'objet mondain, c'est d'abord, et peut-être même

seulement, questionner la réalité de l'esprit ou ce que Hume nomme sa *logique* (la nature du jugement et de l'entendement), et montrer que le sujet joue un rôle actif dans la compréhension qu'il se fait des objets qu'il tient pour extérieurs et d'une autre nature que celle des perceptions ; perceptions dont il est pourtant incapable de sortir pour établir une quelconque relation entre un objet (supposé) extérieur et lui-même. Dans l'immanence de l'esprit, le sujet instaure une *frontière* entre des objets publics et mondains, et des objets strictement privés qui ne durent que le temps qu'on y pense ou tant qu'ils sont sentis.

Interrogations et Objections¹

1/ Si les perceptions sont à considérer comme des substances et comme tout ce qu'il y a, comment dès lors comprendre le statut de l'hallucination, de la vision intérieure ? Dans le cas de l'hallucination, l'esprit voit, mais d'un voir tout intérieur, des perceptions qui ne représentent rien de réel ou d'existant en dehors de lui, et qui pourtant, du fait de leur force, se rapprochent de la force d'une impression. Comment donc distinguer entre la chimère ou la fiction que l'esprit sait être des produits de l'imagination, et les hallucinations, qui sont également des produits de l'imagination, mais non (re)connus ou sentis par le sujet comme étant tels ?

2/ Bruno Leclercq (ULg) : Dire que les fictions du moi et des objets émergent sur le fond perceptif, c'est dire que les fictions établissent une *nouvelle relationnalité* entre les perceptions. Toutefois, si ces deux fictions ne sont plus au même niveau que le flux perceptif, dans leurs éléments constitutifs, ne cessent pour autant *de jure* d'y être réductibles. Autrement dit, mobiliser le concept d'émergence revient à dire que les fictions sont irréductibles au flux perceptif, qu'elles sont quelque chose de différent et de plus que lui. Dès lors, il convient d'en préciser la nature : entités ? propriétés nouvelles ? relationnalités nouvelles ? objets ?

L'objection de Bruno Leclercq consiste à dire que les éléments des fictions proviennent du flux perceptif, et ne sont donc pas d'une autre nature que lui, ni à placer dans un niveau supérieur. Parler d'émergence peut rester pertinent, mais il ne convient pas de parler de niveaux de réalité ou d'échelle de complexité dans l'entendement humain.

3/ Gweltaz Guyomarc'h (Lille 3) : Dire que Hume fait de l'ontologie, c'est dire qu'il questionne la réalité. Or, cette réalité indépendante de l'esprit semble demeurer à jamais inaccessible, puisque l'esprit ne peut établir un lien quelconque avec elle – ce qui ne veut pas dire pour autant qu'une telle réalité n'existe pas. Affirmer que Hume fait de l'ontologie – à moins de s'entendre sur ce terme –, c'est dire qu'il questionne ce qui ne souffre pas le questionnement, ce qui revient à tourner en rond ou à proposer un argument circulaire.

¹ Je me permets ici simplement d'indiquer les différentes remarques et objections que mon exposé a suscitées. Au-delà des réponses orales que j'ai proposées à Liège, je répondrai plus à fond dans ma thèse.

Je tiens à remercier vivement les différents intervenants pour la qualité et la pertinence de leurs questions, qui me permettent dès aujourd'hui de préciser et de développer certains points encore obscurs ou dogmatiques de ma thèse.

4/ Patrice Canivez (Lille 3) : Pose l'objection du *sujet transcendantal* : si tout n'est que perceptions, puis organisation après coup de ces perceptions, *qui* ou *quoi* dans l'esprit organise ces perceptions ? Quel est le principe à la base du passage de l'esprit comme *tas* ou simple *agrégation* de perceptions encore seulement *partes extra partes*, à l'esprit comme *faisceau* ou *système organisé* de perceptions qui donne naissance à des séries organisées et à des fictions ? Autrement dit, peut-on sérieusement penser une auto-organisation ou un agencement naturel des perceptions, qui permette à coup sûr l'émergence de l'idée du moi et des objets, sans recourir *de facto* à la position d'un sujet transcendantal, comme principe ordonnateur ou pouvoir de synthèse et de réunion entre les perceptions ?